



# Numéro Coup de griffe 16

★ Périodique d'action syndicale de l'Union départementale CNT 30 - Printemps 2015 ★

« Coup de griffe » est  
édité par les militants  
de la CNT 30



## NOUS CONTACTER

**CNT 30** : permanences  
syndicales tous les 1er  
mercredis du mois ( de  
18h30 à 20h) au 6 rue  
d'Arnal 30 000 Nîmes.

**Mail** : [cnt.30@cnt-f.org](mailto:cnt.30@cnt-f.org)

**Site** : [www.cnt-f.org/30](http://www.cnt-f.org/30)

**Tel** : 09.50.07.60.88

La permanence syndicale  
animée par des  
syndicalistes de la  
Confédération Nationale  
du Travail (CNT) est un  
lieu d'échanges, et  
d'actions collectives. Elle  
permet de vous informer  
sur la CNT et de vous  
renseigner sur vos droits,  
les démarches à faire  
pour des recours.

**Venez nous rencontrer  
pour connaître et faire  
appliquer vos droits**

**Site confédéral :**

[www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org)

mire de cette alliance des classes dominantes. L'extrême droite prospère à l'avantage de celles-ci en divisant les travailleurs. Il est donc plus que jamais nécessaire de retrouver l'espoir et de construire une dynamique de lutte.

## Pour un 1<sup>er</sup> mai de combat !

### Le 1<sup>er</sup> mai, une journée de lutte des travailleuses et des travailleurs et non la « fête du travail »

Comme chaque année dans de nombreux pays, le 1<sup>er</sup> mai sera l'occasion pour les travailleuses et les travailleurs et leurs organisations de célébrer l'histoire du mouvement social et syndical. Pourtant, faut-il le rappeler, cette journée est à son origine une journée de lutte plutôt que de célébration. Elle trouve ses racines dans la grève générale du 1<sup>er</sup> mai 1886 aux États-Unis (impulsée – certains l'oublieront volontiers – par un syndicalisme libertaire) pour la journée de travail de huit heures : revendication qui sera portée par la classe ouvrière en France et ailleurs dès le 1<sup>er</sup> mai 1890, à l'occasion de la première « Journée internationale des travailleurs ». C'est en 1919, suite à la victoire de la journée de huit heures, que le 1<sup>er</sup> mai deviendra en France un jour chômé. Plus tard, en 1941, le régime de Vichy lui donnera le nom de « Fête du travail », appellation qui aujourd'hui encore satisfait ceux qui ne veulent pas se souvenir que le 1<sup>er</sup> mai est avant tout un jour de revendications et de lutte des exploités.e.s. **Pour la CNT, cela ne fait aucun doute : le 1<sup>er</sup> mai reste celui de la lutte des classes, comme nous le rappelle quotidiennement la triste réalité du monde capitaliste : chômage, précarité, pauvreté, conditions de travail indignes...**

## Pour construire la convergence des luttes sociales

En France, les raisons de faire du 1<sup>er</sup> mai 2015 une journée de combat et de convergence des revendications de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs sont nombreuses. Loi Macron, CICE, réductions drastiques des budgets alloués à la santé et au social, fermetures d'hôpitaux, de classes et d'usines, réforme de l'assurance chômage, stagnation des salaires... Partout la colère enfle face au désastre économique, politique, écologique et social qui frappe de plein fouet les classes populaires du pays. Le patronat dispose aujourd'hui d'un gouvernement enclin à réaliser ses rêves les plus fous. Tous les acquis historiques obtenus à travers les luttes sociales sont dans la ligne de

## Renforcer la solidarité internationale

Partout dans le monde, travailleurs et travailleuses connaissent les mêmes conséquences de la domination capitaliste. En Espagne, les mesures d'austérité et la pauvreté sont devenues insupportables. Face à la colère qui gronde, le gouvernement a imposé la réforme la plus liberticide à l'égard du mouvement social depuis le franquisme : la ley mordaza (loi du bâillon). En Grèce, les espoirs suscités par les promesses de Syriza ont vite été balayés par la dure réalité du libéralisme. Les classes populaires souffrent toujours autant de cette « crise » imposée par le capital. En Belgique, les attaques faites au droit du travail, à la protection sociale et au droit de grève atteignent des sommets. En Pologne, les récentes grèves des mineurs nous rappellent que l'exploitation patronale contemporaine n'a rien à envier au XIX<sup>e</sup> siècle. En Ukraine, en Tunisie, en Algérie, en Palestine, les populations subissent une situation sociale dramatique. Ne se laissent entrevoir comme perspectives que des choix équivalant à celui entre la peste et le choléra...

## Agir pour un autre futur

Parce qu'au-delà des frontières seule la lutte



## INFOS-LUTTES

**Retour sur la mobilisation du 9 Avril 2015** : contre l'austérité, contre le capitalisme et ses sbires, amplifions la riposte !

Avec plus de 300 000 manifestants en France, **la journée d'action contre l'austérité et pour le retrait de la loi Macron de ce jeudi 9 avril est l'une des plus grosses mobilisations syndicales depuis l'accession de François Hollande au pouvoir**, preuve que, de plus en plus, la colère des travailleur-se-s gronde face à une situation économique, sociale et politique dramatique.

La CNT a participé à cette journée en préparant la grève depuis des semaines et a activement contribué à l'amplification des rassemblements et manifestations dans de très nombreuses localités, les initiant parfois, là où les appareils syndicaux avaient fait le choix de ne pas proposer de perspective dans la rue. **Les cortèges de la CNT ont ainsi**

des classes réunit les intérêts de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs face à ceux qui les exploitent, la CNT réaffirme qu'il est nécessaire de construire l'alternative sociale, économique et politique. Puisque ce sont celles et ceux qui souffrent au travail qui produisent les richesses et les services, il est nécessaire de développer une autre société dans laquelle les travailleuses et des travailleurs contrôlent la production et assurent une répartition égalitaire des richesses. Face à l'État et au patronat, la socialisation des entreprises, la démocratie directe et la justice sociale ne sont pas des utopies, mais constituent un projet de société révolutionnaire dont sont porteuses nos pratiques syndicales au quotidien.

## Toutes et tous dans la rue le 1<sup>er</sup> mai !

Afin de faire du 1<sup>er</sup> mai 2015 un point d'appui de la construction de la riposte sociale, la CNT et ses syndicats œuvreront partout à la convergence des revendications et à la construction de liens de solidarité interprofessionnels et internationaux. Elle invite toutes et tous à participer massivement aux rassemblements et manifestations organisés ce jour-là et à faire du 1<sup>er</sup> mai prochain, un 1<sup>er</sup> mai de combat !

**été visibles à Paris mais aussi dans toutes les villes de France où ses syndicats sont implantés.**

De plus, il est à remarquer que **dans de nombreuses manifestations, des revendications locales (luttés contre les licenciements, pour les salaires et**

**l'amélioration des conditions de travail, pour des moyens à la hauteur des besoins dans les services publics...) se sont greffées aux revendications interprofessionnelles contre l'austérité et la loi Macron, esquissant une convergence des luttes nécessaire à leurs succès.**

**Cette journée de grève et de manifestations est loin d'être suffisante et ne peut constituer une fin en soi.** Si elle est un point d'appui de la construction d'une mobilisation sociale d'ampleur, **une suite à la mobilisation du 9 avril doit voir le jour au plus vite afin que l'espoir qu'elle suscite aujourd'hui chez les travailleur-s-se se transforme demain en victoires.** Pour cela, **il est nécessaire que la lutte se construise à la base et que l'ensemble des travailleur-s-e et des équipes syndicales combattives développent les initiatives locales,** alors que la priorité accordée par les bureaucraties syndicales à la manifestation parisienne a exclu de fait une grande partie des travailleur-se-s. Cette stratégie malheureuse aura permis à des médias déjà peu enclins à donner sa vraie place au mouvement social l'occasion d'analyser cette journée uniquement comme

une démonstration de force de la CGT et de FO. Exit du débat les vraies raisons de la présence de centaines de milliers de travailleurs dans les rues et des multiples conflits sociaux dans tous les secteurs d'activité.

**Alors que le patronat a à sa disposition un gouvernement disposé à accéder à ses rêves les plus fous – casse du code du travail, destruction des droits syndicaux - la CNT continuera, et cela sans attendre le 1er mai, à construire la grève générale reconductible, seule riposte viable face à l'austérité et aux lois anti-sociales qui se succèdent !**

**Plus largement, il est urgent de bâtir une alternative autogestionnaire et émancipatrice pour les classes populaires. Un projet de société révolutionnaire et anticapitaliste qui se construit au delà du calendrier dicté par les échéances électorales et le bon vouloir des directions syndicales !**

**La CNT.**

(Lisez notre dossier sur la loi Macron sur notre site : [www.cnt-f.org/30](http://www.cnt-f.org/30))

---

## **REPRESSION**



### **Fouad Harjane condamné : le capital ne fera pas taire les luttes sociales !**

**Le 9 janvier, l'appel de notre camarade Fouad Harjane devant la chambre civile du Tribunal de Grande Instance de Metz était rejeté** pour non-respect du délai d'interjection. Fouad Harjane, militant de la CNT en Moselle est le seul condamné pour l'occupation des voies de la gare de Metz en 2006. Cette action, initiée par la coordination nationale des étudiants en lutte contre le projet de Contrat Première Embauche, et relayée à Metz par l'Assemblée Générale de grève de l'Université, n'avait alors rien d'une action isolée : dans de nombreuses autres villes les blocages économiques et les grèves se multipliaient. Seul interpellé, après coup, lors d'une mobilisation d'environ un millier de personnes, **Fouad Harjane est donc aujourd'hui condamné à verser à la SNCF près de 40000 euros, au titre de dommages et intérêts.**

**Sa condamnation ne saurait être interprétée que comme une justice pour l'exemple.**

En effet en 2006, au plus fort de la mobilisation qui avait fait suite à l'adoption de la loi pour l'égalité des chances (ndlr : par l'usage de l'article 49-3...), et qui avait fini par faire reculer le gouvernement, **il s'agissait de cibler non seulement un militant identifié d'une**

**organisation, la CNT, mais également des pratiques : l'autogestion des luttes, l'action directe de celles et ceux qui défendaient leurs intérêts.**

En 2015, quel que soit son fanion politique, il s'agit pour la classe dominante d'utiliser ce bouc émissaire pour créer un précédent fâcheux. A l'heure où le gouvernement Valls aggrave son offensive libérale, à l'heure où le patronat accentue licenciements et précarité, et alors que plus que jamais, un mouvement social d'ampleur se pose comme la seule alternative pour les travailleur-se-s, **les dirigeants politiques et le capital**, représentés ici par la SNCF, **n'ont qu'un objectif : la répression des individus afin de criminaliser l'action collective.**

**Les exemples de cette répression sont actuellement nombreux** : convocations au commissariat à l'encontre des inspecteurs du travail en lutte contre la réforme du service ;

## **La CNT c'est quoi ?**

**Un syndicat de combat & autogestionnaire**

### **UN SYNDICAT !**

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel.

### **DE COMBAT !**

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

### **AUTOGESTIONNAIRE !**

Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes.

### **SOLIDAIRE !**

Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée.

### **ANTICAPITALISTE !**

Parce que nous produisons des richesses et assurons tous les services, nous devrions les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement. Un projet révolutionnaire.

révocation de Yann Le Merrer, syndicaliste SUD à La Poste, pour des faits syndicaux ; intervention de vigiles, de la police et contrôles d'identité sur le campus de Rennes II pour entraver des diffusions de tracts syndicaux...

Avec cette arme, nul besoin de Patriot Act à la française pour museler les résistances.

**Les dirigeants économiques et politiques de ce pays auront alors beau jeu d'aller défendre une mascarade de liberté d'expression d'une main en la muselant de l'autre** notamment sur le terrain syndical, dans les luttes sociales, là où se défend le droit des travailleurs.

**Pour toutes ces raisons, la CNT annonce qu'elle continuera à soutenir Fouad Harjane et mobilisera entre autres l'ensemble des recours juridiques à sa disposition afin d'obtenir notamment la cassation du jugement.**

**La CNT réaffirme sa détermination à combattre la répression du mouvement social, les attaques faites au syndicalisme, et à lutter pour les droits de tou-te-s les travailleur-se-s contre la justice bourgeoise, l'État et le Capital.**

## **LIBRAIRIE DE LA CNT 30**



**Des publications sont disponibles au local de la CNT lors de nos permanences. Un catalogue est aussi disponible sur simple demande par mail.**



### **Le combat syndicaliste, 2 euros**

**Mensuel de la confédération nationale du travail.**

Le Combat Syndicaliste traite de questions d'actualité, se fait l'écho des luttes ouvrières et sociales tant nationales qu'internationales, réalise des dossiers sur des thèmes précis (protection sociale, Prud'hommes, réduction du temps de travail, solidarité...) ou des numéros plus spécialement consacrés à un secteur particulier (dossier éducation...).